

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV
de la région
Occitanie



A retenir

CÉRÉALES A PAILLE

Septoriose : risque modéré à fort. Maladie en progression, en particulier sur variétés sensibles et moyennement sensibles

Rouille brune : risque modéré, en augmentation, surveillez les variétés sensibles

Rouille jaune : surveillez les blés tendres et blés durs sensibles

Rouille naine : risque modéré, en augmentation : surveillez les semis précoces des variétés sensibles

Oïdium : risque faible à modéré. Surveillez les variétés sensibles

Helminthosporiose : risque faible

Rhynchosporiose : surveiller les semis précoces de variétés sensibles

COLZA

Puceron cendré du chou : Risque faible à ce jour. Surveiller l'infestation par les bordures.

Charançon des siliques : Risque faible à moyen. Surveillance nécessaire.

Sclérotinia : Fin de la période de contamination pour les parcelles du réseau.

Oïdium : Risque très faible à ce jour. Surveiller l'apparition des symptômes.

ANNEXES

Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs

Identification des stades du colza



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



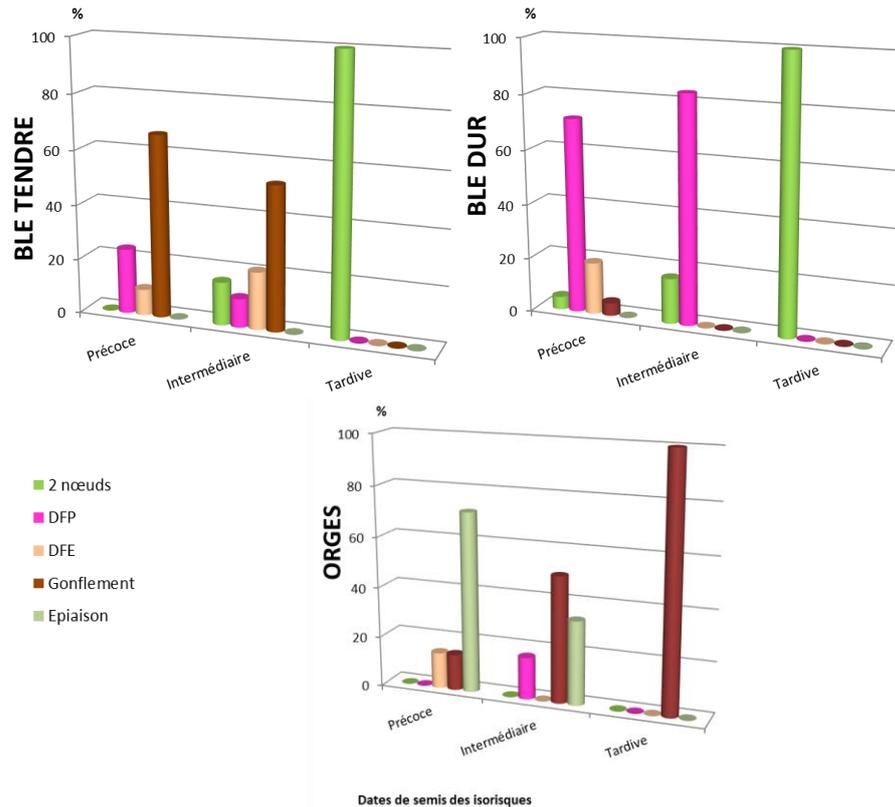
ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto piloté
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

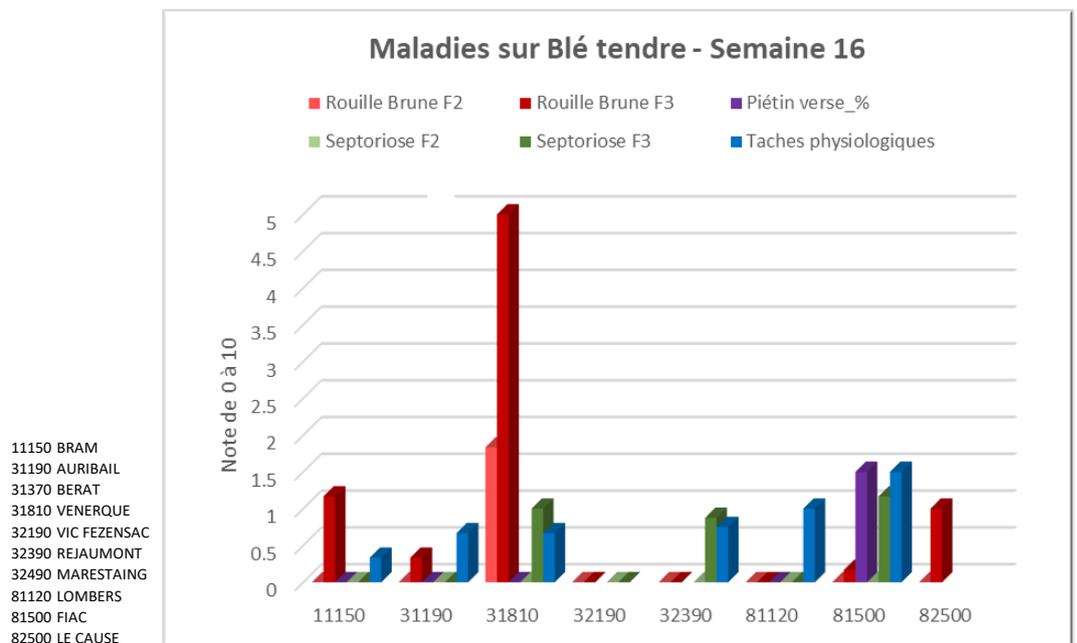
CEREALES A PAILLE

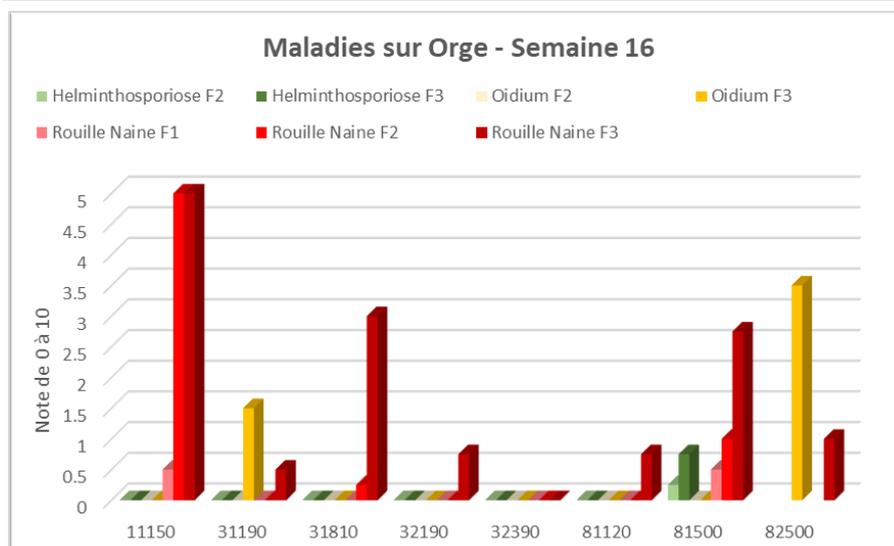
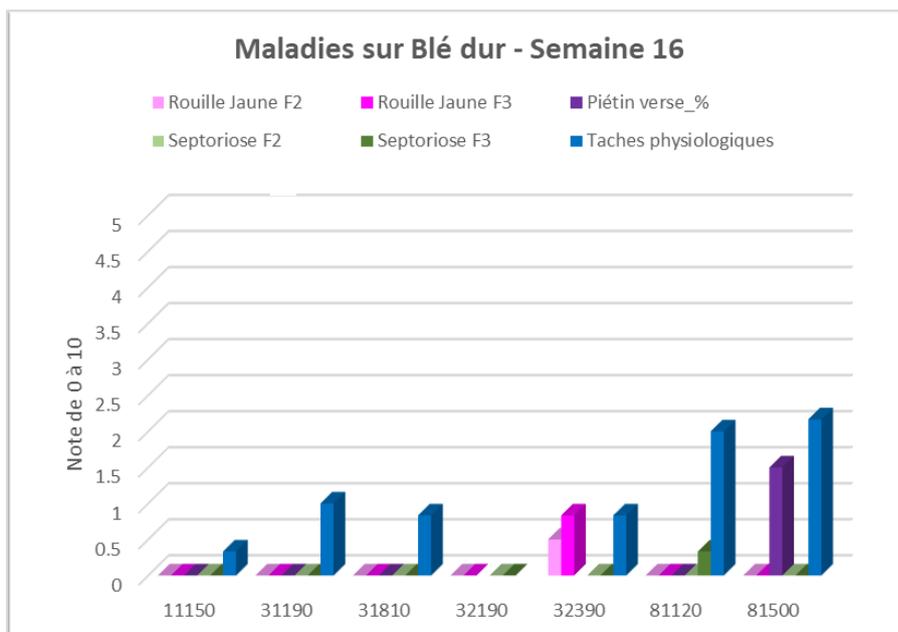
• Stades phénologiques et état des cultures

Les graphes ci-dessous représentent les stades observés cette semaine sur notre réseau d'observation, en fonction des dates de semis et des espèces.



Les graphiques ci-dessous présentent les différentes maladies observées cette semaine sur les isoriques sur les blés tendres, blés durs et orges. Toutes les notes sont prises en comptes. 0 : absence de maladie, 10 présences maximales sur feuille.





• Septoriose

Dans notre réseau, 5 sites présentent de la septoriose sur feuilles intermédiaires ou hautes en blés tendres et blés durs.

Les semis d'octobre sont les plus impactés avec une fréquence en blé tendre allant de 10 à 60% sur F3 définitives (avec une moyenne de 15% des plantes). Les variétés concernées sont sensibles et moyennement sensibles. En blé dur, 10 à 40% des pieds sont touchés sur F4 en variétés sensibles. Un site (Tarn) présente de la septoriose sur F3 (20% des plantes).

Les semis de novembre sont peu concernés et présentent de la septoriose sur F4 définitives en variétés sensibles de blé tendre et blé dur (10 à 40% des pieds).

Dans nos isorisques, 3 sites sont au seuil de nuisibilité dans la Haute Garonne, le Tarn et le Gers sur variétés sensibles semées précocement.

Le tableau ci-dessous traduit l'analyse de risque sur blé tendre. Le risque a augmenté. Il est maintenant fort sur les semis d'octobre de variétés sensibles à moyennement sensibles. Il est modéré pour les variétés sensibles et moyennement sensibles semées tardivement. Il reste faible pour les variétés peu sensibles quelques soient leurs dates de semis.

	OREGRAIN (sensible)				BOLOGNA (moyennement sensible)				RGT Cesario (peu sensible)			
	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021	20/10/2021	30/10/2021	10/11/2021	20/11/2021
EN CRAMBADE (31)	++	++	++	+	++	++	+	+				
AUCH (32)	++	++	++	+	++	++	+	+				
CONDOM (32)	++	++	++	++	++	++	+	+	+			
MONTANS (81)	++	++	+	+	+	+						
Risque septoriose calculé le 20/04/2022												
Risque fort	+++											
Risque moyen	+											
Risque faible												

Période de risque : Entre 2 nœuds et fin floraison

Seuil indicatif de risque : entre 2 nœuds et DFP : si plus de 20 % des 3^e feuilles présentent des symptômes en variétés sensibles et si plus de 50 % des 3^e feuilles présentent des symptômes en variétés peu sensibles.

à partir de DFP : si présence de symptômes sur l'une des 3 dernières feuilles

Évaluation du risque : L'inoculum est maintenant présent sur feuilles hautes sur variétés sensibles. Les symptômes ne seront visibles que d'ici 3 semaines sur F1 et F2. Le risque est fort sur variétés sensibles et celles moyennement sensibles semées en octobre. Il reste limité sur les variétés résistantes.

• Rouille brune

Cette semaine, 6 sites présentent des symptômes de rouille brune sur **blé tendre**.

Sur variétés sensibles, 10 à 100% des F3 sont touchées et 30 à 80% des F2 (un seul site concerné). Ne sont touchés que les semis d'octobre (Providence, Bologna, Oregrain, ...).

5 sites sont au seuil de risque sur variétés sensibles de blé tendres semées en octobre.

Quelques parcelles dans la région présentent de la rouille brune sur blé dur sur feuilles basses (Anvergur).

Les conditions climatiques deviennent défavorables à l'expression de la rouille brune avec la chute des températures. Les contaminations vont toutefois continuer. L'incubation sera juste plus longue à cause de la fraîcheur.

Période de risque : A partir de 2 nœuds

Seuil indicatif de risque : Apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures

Évaluation du risque : L'inoculum est présent de manière ponctuelle sur variétés sensibles des semis précoces. Le risque est modéré : l'inoculum a augmenté mais les températures sont annoncées fraîches. Il faut continuer à surveiller les parcelles de variétés sensibles de blés tendres semées avant début novembre.

• Rouille jaune

Dans la région, il y a toujours des signalements de rouille jaune, surtout en blé tendre.

Deux isorisques (Haute-Garonne et Gers) présentent des symptômes sur blés durs sensibles (Relief et RGT Voilur).

Les variétés les plus concernées sont : en blé tendre, RGT Montecarlo, Sépia, Tiepolo, RGT Letsgo, Cellule, Complice, Descartes, Forcali, Izalco CS, Oregrain, Providence et en blé dur, Relief, RGT Voilur et RGT Belalur.



Photo : symptômes de rouille jaune sur blé tendre – Source : Arvalis

Période de risque : A partir du stade Epi 1 cm

Seuil indicatif de risque : présence de foyers actifs de rouille jaune (pustules pulvérulentes)

Évaluation du risque : L'inoculum est présent ponctuellement. Une surveillance attentive des variétés sensibles doit être menée.

• Helminthosporiose de l'orge

Un site (Tarn) présente des symptômes sur F2 ponctuellement (10 % des plantes). Les orges concernées sont semées précocement. Les variétés sont moyennement sensibles.

Cette maladie est discrète cette campagne.

En parcelle, la variété LG Caïman présente également des symptômes.



Photo : symptômes d'helminthosporiose sur orge – Source : Arvalis

Période de risque : A partir de 2 nœuds et jusqu'à fin floraison

Seuil indicatif de risque : Apparition des premiers symptômes sur l'une des 3 feuilles supérieures

Évaluation du risque : pas de risque dans l'immédiat.

• Oïdium

Deux isorisques (Haute Garonne et Tarn et Garonne) présentent de l'oïdium en orge sensible (Amistar). 10 à 60% des plantes sont touchées sur F3. Il y a peu d'évolution par rapport à la semaine dernière.

Période de risque : A partir du stade « Epi 1 cm » et jusqu'à fin floraison

Seuil indicatif de risque : en fonction des sensibilités variétales :

- variétés sensibles : plus de 20 % des 3 feuilles supérieures sont atteintes à plus de 5%,
- autres variétés : plus de 50 % des 3 feuilles supérieures sont atteintes à plus de 5%.

Évaluation du risque : Risque faible à modéré : le froid va ralentir la progression du champignon. Les conditions à venir, humides et fraîches, sont défavorables. Surveillez les parcelles de variétés sensibles sur semis précoces, les plus concernées actuellement.

• Rouille naine de l'orge

Il y a encore présence de rouille naine cette semaine : 6 sites présentent des symptômes de la maladie. La rouille naine a encore progressé sur les plantes.

Sur trois sites, 10 à 100% des F2 présentent des symptômes et 10% des F1 (un seul site). Ce sont des sites semés en octobre avec des variétés sensibles uniquement.

Les 6 sites sont au seuil de risque sur variétés sensibles.

L'inoculum est présent, il s'exprime en parcelles (Tarn, Aude et Haute Garonne) avec des variétés sensibles (Rafaëla, Amistar, Margaux, ...), mais également sur variétés moyennement sensibles.



Symptômes de rouille naine sur orge – Source : Arvalis

Période de risque : De 1 nœud à gonflement

Seuil indicatif de risque : Plus de 10% des feuilles supérieures atteintes

Évaluation du risque : Risque fort. L'inoculum est présent sur variétés sensibles semées tôt. Surveiller très attentivement vos parcelles.

- **Rhynchosporiose de l'orge**

En parcelle, des cas sont signalés sur orges (LG Caïman, Rafaela, Lauréate) et triticales (Ramdam, Agostino), notamment dans le Tarn.

Les températures à venir sont propices à la maladie (T° optimum de 10 à 12°C).



Symptômes de rhynchosporiose sur orge – Source : Arvalis

Période de risque : A partir de 1 nœud jusqu'à épiaison

Seuil indicatif de risque : Apparition des premiers symptômes

Évaluation du risque : les parcelles, notamment de variétés sensibles, sont à surveiller, cette maladie pouvant être explosive.

- **Taches physiologiques**

Tous les isoriges présentent des taches physiologiques sur blé tendre (Bologna, RGT Césario, Oregain, RGT Montecarlo) et blé dur (RGT Voilur, Casteldoux, Anvergur). De 10 à 30% des plantes sont touchées, souvent sur F3 et F4. L'intensité des symptômes peut aller à 20%. Ces taches sont liées au climat.

En parcelles, des hypersensibilités foliaires (proches des taches physiologiques) sont également observées sur orge (KWS Cassia, LG Caïman).

Évaluation du risque : Il n'y a rien à faire dans les parcelles présentant des taches physiologiques.

- **Pucerons sur épis** (*Sitobion avenae*)

Un site (Tarn) présente des pucerons sur feuille.

En règle générale, on constate également la présence de faune auxiliaire (larves de syrphes et de coccinelles) qui sont les prédateurs majoritaires des pucerons.



Pucerons sur blés - Photo Arvalis

Période de risque : d'épiaison à grain laiteux.

Seuil indicatif de risque : plus de 1 épi sur 2 colonisés.

Évaluation du risque : Les parcelles à partir d'épiaison doivent être surveillées car les pucerons présents sur les épis peuvent occasionner des dégâts (impact sur le remplissage des grains) lorsque leur population est importante.

Avant ce stade, la présence de pucerons n'a aucun impact. Les auxiliaires de la parcelle peuvent arriver à contrôler les pucerons. Un comptage sur chaque parcelle est à réaliser pour évaluer la colonisation des épis et apprécier l'activité de la faune auxiliaire.

- **Mineuses** (*Agromyza spp*)

Deux isorisques (Aude et Haute-Garonne) ont des mineuses présentes sur les blés de façon ponctuelle.

Les symptômes sont des plages de décoloration blanches (galeries creusées par les larves) dans la feuille, surtout sur les parties supérieures. Des larves peuvent être visibles par transparence sous le parenchyme.

Période de risque : épiaison à grain pâteux

Seuil indicatif de risque : plus de 80 % des feuilles supérieures (F1 et F2) avec symptômes.

Évaluation du risque : il n'y a pas de risque à ce jour.



Dégâts et larves de mineuse - Photos Arvalis

- **Criocères** (*Oulema melanopa*)

Deux isorisques (Aude et Haute Garonne) ont des criocères (ou lémas) présents sur les blés de façon ponctuelle.

Les dégâts de lémas sont caractérisés par des plages décolorées entre les nervures des feuilles supérieures. Ces dégâts sont provoqués par les adultes puis les larves qui consomment les feuilles en respectant l'épiderme inférieur. La feuille peut devenir totalement blanche en cas de forte attaque. En moyenne, si les plages de décoloration sur la F1 ne dépassent pas 20 % de la surface, aucune perte de rendement n'est constatée.

Période de risque : épiaison à grain pâteux

Seuil indicatif de risque : 2,5 larves/tige à l'épiaison

Évaluation du risque : il n'y a pas de risque actuellement.



Larves de léma - Photos Arvalis

- **Symptômes de maladie des pieds chétifs**

Un isorisque (Aude) présente des symptômes de pieds chétifs sur blé dur.

De rares parcelles présentent également des symptômes faibles à modérés dans les secteurs Piège/Lauragais.

Ces symptômes sont dus à une virose transmise par la cicadelle des céréales (*Psammottetix alienus*) à l'automne.

Évaluation du risque : les contaminations se réalisent à l'automne. Il n'y a plus rien à faire dans les parcelles présentant des symptômes actuellement.

COLZA



Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Plus d'informations en annexe 1.

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observation colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est composé de 36 parcelles. L'élaboration de l'analyse du risque 2021-2022 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires.

Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **14 observations**.

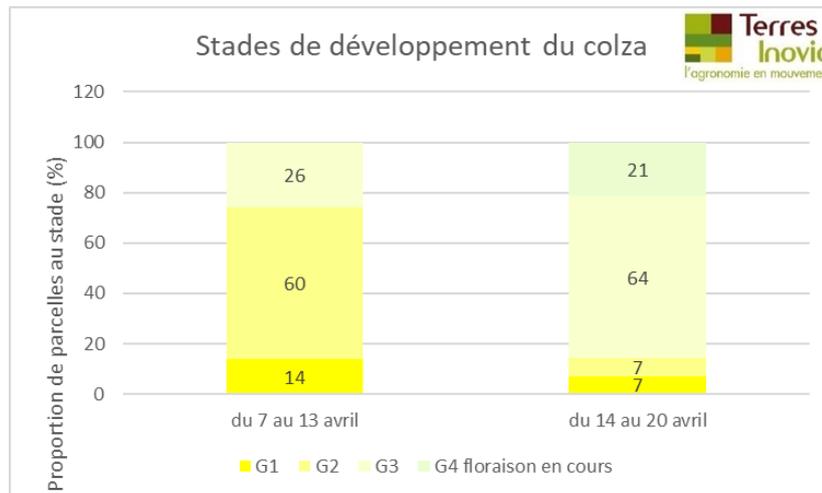
- **Stades phénologiques et état des cultures**

64% des colzas ont atteint le stade G3 ou BBCH72 cette semaine (10 premières siliques supérieures à 4 cm).



Blés durs avec svmpôtômes de pieds chétifs - Photos Arterris

Environ 20% des parcelles du réseau sont au stade G4 ou BBCH 73 (10 premières siliques bosselées). Sur ces parcelles la floraison est toujours en cours, mais la défloraison commence maintenant à s'accélérer.



Voir la description des stades en annexe 2.

• Pucerons cendrés (*Brevicoryne brassicae* L.)

5 parcelles sur 11 signalent la présence du puceron cendré en bordure de parcelle, avec une pression comprise entre 1 colonie/10m² et 1 colonie/m². Au centre des parcelles, une seule situation signale la présence de pucerons avec 1 colonie/10 m².

Période de risque : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuils indicatifs de risque :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;

- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Attention : colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (~10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.



Formation d'un manchon par une colonie de pucerons cendrés

Evaluation du risque : Risque faible à ce jour. Surveiller l'infestation par les bordures.

La pression reste faible. On note toutefois une augmentation de la proportion de parcelles signalant l'arrivée des pucerons en bordure, dans des proportions encore très limitées. Rappelons que la gestion des pucerons, localisée sur les bordures, peut permettre d'endiguer une infestation généralisée à la parcelle.

Il est donc nécessaire de surveiller la présence de pucerons, au même titre que les larves de coccinelles, prédatrices du ravageur. En cas d'infestation modérée du puceron et d'arrivée rapide des coccinelles, la régulation naturelle pourra s'opérer.

• Charançon des siliques (*Ceutorhynchus assimilis*)

L'ensemble des parcelles du réseau est globalement en phase de sensibilité.

3 parcelles sur 11, soit 27% des parcelles signalent la présence du charançon des siliques. Une proportion proche, et même un peu inférieure à la semaine passée avec 37%.

1 parcelle du Lot-et Garonne dépasse le seuil indicatif de risque avec 1 insecte par plante au centre de la parcelle.

NB : Rappelons que le charançon des siliques représente un **risque indirect** pour le colza. Il n'exerce pas de nuisibilité directe. Les trous de ponte fait par le charançon sur les siliques constituent une voie d'entrée pour les cécidomyies qui y déposent également leurs œufs. Ce sont ensuite les larves de cécidomyies qui pourront exercer une nuisibilité sur le colza en se développant dans les siliques. Or il n'existe pas de moyen de gestion direct sur la cécidomyie, d'où la prise en compte de la présence du charançon des siliques.

Période de risque : du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque : 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne. Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle. Les dégâts significatifs s'observent principalement en bordure des parcelles.



Charançon des siliques sur bouton floral (Terres Inovia)

Rappel : le comptage se fait sur une moyenne de plantes consécutives (4 fois 5 plantes par exemple). Elle doit donc se faire sur des plantes **avec ET sans** charançons des siliques.

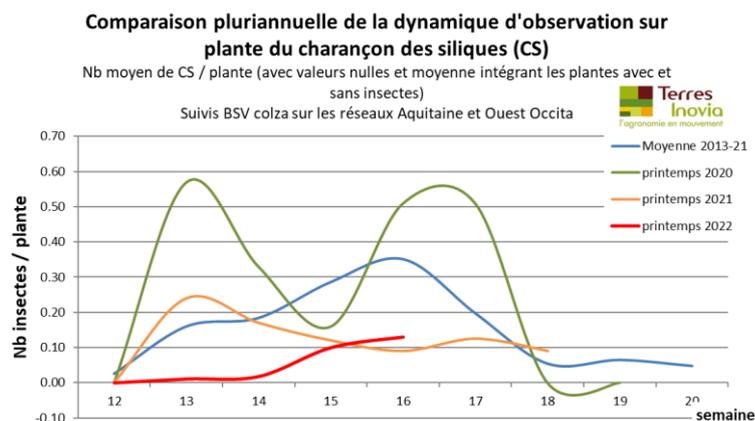
Évaluation du risque : Risque faible à moyen. Surveillance nécessaire.

Les parcelles du réseau sont dans la phase de sensibilité.

La pression est globalement stable depuis la semaine dernière.

On note donc un risque faible dans la majorité des situations, avec localement un risque plus marqué, d'où une évaluation globale du risque faible à moyen.

La surveillance est indispensable, notamment sur les bordures.



- **Sclérotinia**

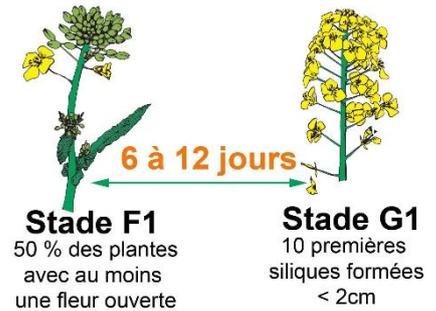
Pas de nouveaux résultats issus des kits pétales cette semaine.

Un kit est considéré positif à partir de 30% de pétales contaminés.

Pour rappel nous disposons des résultats sur 18 kits, dont 10 positifs, avec en moyenne 36% de fleurs contaminées toutes situations confondues. Un risque de contamination en hausse par rapport aux 2 dernières campagnes (22% de fleurs contaminées en moyenne en 2021 et 29% en 2020).

Période de risque : le stade G1 est le stade de début de la période de risque. A la chute des pétales sur les feuilles (stade G1), en conditions optimales pour le champignon, il pourra coloniser les feuilles puis la tige du colza.

Attention : la date du stade peut varier d'une parcelle à l'autre. Il est souhaitable de repérer le stade F1 des différentes variétés pour pouvoir anticiper l'apparition du stade G1. **Le passage du stade F1 au stade G1 se déroule sur 6 à 12 jours selon les années et en fonction des températures (cumul de 100 degrés-jours - Base 0).**



Seuil indicatif de risque : le sclérotinia est significativement nuisible à partir de 10% de tiges principales touchées. Toutefois, pour le sclérotinia du colza, il n'existe pas de seuil de nuisibilité a priori, étant donné que la protection ne peut être que préventive. De ce fait, le risque régional sclérotinia de l'année est évalué grâce aux Kits Pétales réalisés sur le réseau. Le risque est d'autant plus important que le % de parcelles présentant plus de 30% de fleurs contaminées est élevé. On estime qu'à partir de 30% de fleurs contaminées, le risque d'avoir au moins 10% de tiges principales touchées est élevé.

En complément, le niveau de risque doit être évalué à la parcelle selon :

- le nombre de cultures sensibles dans la rotation, colza en particulier (tournesol, soja, cultures légumières...)
- les attaques des années antérieures sur la parcelle,
- Enfin, le climat durant toute la floraison favorisera ou non la contamination des feuilles (condition nécessaire à la progression sur tige) : humidité relative de plus de 90 % dans le couvert (pluie ou rosée matinale) durant au moins 3 jours consécutifs et une température moyenne journalière supérieure à 10°C.

Évaluation du risque : Fin de la période de contamination pour les parcelles du réseau.

Le risque sclérotinia est avéré pour la campagne en cours. Néanmoins, la quasi-totalité du réseau a nettement dépassé le stade G1 (stade G3 et G4 majoritaires). Par conséquent, la phase de risque principale pour les contaminations est dépassée. Si des symptômes apparaissent, ils seront la conséquence de contaminations survenues au cours des jours, semaines passées.

Techniques alternatives :

La lutte contre cette maladie fait appel à de nombreux leviers agronomiques. Elle peut aussi s'envisager avec des produits de biocontrôle. Ces solutions permettent de réduire le potentiel infectieux de la parcelle et réduisent ainsi les attaques de sclérotinia. Pour plus d'information sur les moyens de lutte et sur l'état des résistances, veuillez consulter la [note commune ANSES – INRA – Terres Inovia](#).

• Oïdium

L'oïdium reste à ce jour quasiment absent.

Seulement quelques signalements sont relevés, avec des symptômes sur feuilles, sur 2 parcelles de l'Aude et de Haute-Garonne. Ces signalements sont toutefois très rares, et non significatifs

Période de risque : Du stade G1 (chute des premiers pétales) jusqu'à la mi-mai.

Seuil indicatif de risque : Seuls les symptômes sur les plantes (tâches étoilées) constituent un risque. La nuisibilité de l'oïdium sera d'autant plus forte que ces tâches étoilées apparaissent tôt sur les tiges, les feuilles et/ou les jeunes siliques.



Oïdium sur feuilles (photo Terres Inovia)

Évaluation du risque : Risque très faible à ce jour. Surveiller l'apparition des symptômes.

La situation reste très calme à ce jour.

Il est utile de surveiller régulièrement l'apparition de mycélium (cf photo ci-dessus), sous forme de tâches étoilées sur les feuilles. La surveillance doit être d'autant plus accrue que les parcelles n'ont pas fait l'objet d'une protection sclérotinia à G1.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour la filière céréales à paille, par l'animateur filière céréales à paille d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base d'observations sur des parcelles isorisques mises en place par le GAGT, Arterris, CA 31, CA 81, Euralis, Gersycoop, Qualisol, Ragt et Vivadour.

- pour la filière colza par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

- Pour Ouest Occitanie : Antedis, Anamso, Arterris, Cascap, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Gers, Conseiller privé, Ets Ladeveze, Ets Sansan, Pioneer Selection, Terres Inovia.
- Pour la région Aquitaine : Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne, des Landes, Terres Inovia.

-pour l'ambrosie, par la FREDON Occitanie

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

NOTE D'INFORMATION SUR L'ARRETE ABEILLE



Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants.

Encadrement des autorisations de mise sur le marché

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté sus-cité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. Les cultures suivantes sont considérées comme non attractives (Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Tritordeum et autres hybrides du blé, Vigne, Pomme de terre, Houblon, autres cultures céréalières hors Sarrasin et Maïs).

Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

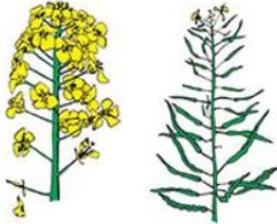
Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

A titre transitoire jusqu'au 20 juillet 2022, l'application des produits peut être réalisée sans contrainte horaire sous réserve que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeilles.

Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).

Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.

IDENTIFICATION DES STADES DU COLZA



G- Formation des siliques

Stade G1 (65) : chute des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2 cm.

La floraison des inflorescences secondaires commence à ce stade (*voir ci-contre*).

Stade G2 (71) : les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm.

Stade G3 (72) : les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm.

Stade G4 (73) : les 10 premières siliques sont bosselées (*voir ci-contre*).

Stade G5 (81) : grains colorés